

20<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

20<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TELEPHONE 34 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Quelques réflexions sur de récents verdicts de Cours d'Assises. On a bien tort d'être assassiné. — La situation ministérielle et la décision du groupe radical-socialiste.

En somme, il est très embêtant, quand il y a assassinat, d'être l'assassiné ! Sans compter l'ennui d'être mort, on risque beaucoup de laisser à ses enfants un nom déshonoré, tandis que le meurtrier finira ses jours dans la considération générale, estimé de son concitoyen et pleuré par les gens de bien...

Il suffit de savoir s'y prendre pour faire de l'assassin la victime de celui qu'il a tué. Il sort du tribunal avec l'aurole du martyr, aux acclamations attendries du bon public heureux de voir, comme au cinéma, le vice flétri et la vertu récompensée...

Assurément, les jurés sont des braves gens. Et ils seraient très étonnés si on leur disait qu'on peut extraire de leurs verdicts une morale de sauvages.

Ils condamnent le vol et acquittent le meurtrier. C'est donc que l'argent des autres est plus respectable que leur existence et qu'il est permis de leur prescrire la vie mais défendu de toucher à leur bourse.

Vous me direz qu'ils n'y voient pas si loin et qu'ils cèdent tout simplement au courant sentimental dans le condamner.

Affaire de milieu, de décor, de mise en scène et, si l'on peut ainsi dire, d'atmosphère morale. Grâce à quoi il suffit de quelques heures pour déplacer les rôles, faire de la victime l'accusé et du meurtrier le héros !

Entre le mort et le vivant, la partie n'est pas égale. Un mort, ça n'existe pas ! Ça ne souffre pas ! Ça n'est pas malheureux ! Ça n'est pas intéressant !... On ne plaint pas un mort ! Est-ce qu'on y pense, seulement ?

Mais le vivant, lui, est là. On ne voit que lui. On ne pense qu'à lui. Il pleure et gémit. Il implore et se plaint. C'est lui le pauvre type, le malheureux, l'homme qui souffre et dont le sort vaut qu'on y réfléchisse !

D'abord, quand on l'attaque, il se défend, lui. Il a son avocat.

Du seul fait qu'elle est absente, la victime a tort. On peut dépeindre son enfance, sa jeunesse, son âge mûr. On passe au crible ses actes et ses pensées ! On lui demande un compte sévère de ce qu'elle a fait et de ce qu'elle n'a pas fait !... Et l'on conclut, sans contradiction, qu'il y a bien du louche dans son existence.

...Au fond, qu'est-ce qu'il était ce type pour s'être ainsi fait tuer ? Un saligaud qui embêtait le monde et dont le monde est bien content d'être débarrassé !... Voyez, messieurs les jurés, appréciez ! « Le sang qu'on a versé était-il donc si pur ? »

Un avocat de la partie civile s'exécrait l'autre jour de parler pour accuser et non pour défendre... Eh ! bon Dieu, qui donc plus que la victime a besoin d'être défendue. Faut-il s'en excuser parce qu'elle est morte et n'y a-t-il donc d'intéressants que ceux qui tuent !...

Décidément, je vous le dis, c'est un triste rôle que celui d'assassiné et si le sort veut que jamais vous soyez mêlé à une affaire criminelle, c'est plutôt celui de meurtrier que je vous conseille de choisir.

Il y avait, disait-on, de l'incertitude sur la situation ministérielle. Feindre d'en avoir n'est parfois qu'un habile moyen de la créer !...

Les modérés, hostiles à la stabilisation, en voulaient au Gouvernement de l'avoir faite.

Les radicaux-socialistes, favorables à la stabilisation, bouddaient le ministère, bien qu'il l'eût faite.

Et des esprits qui se plaisent à prédire de loin les malheurs annonçaient que le ministère Poincaré ne survivrait pas à sa victoire et qu'il allait bientôt mourir, étouffé sous ses lauriers.

Prophètes de malheur, mauvais prophètes ! Les choses n'arriveront pas comme ils l'avaient dit.

## Informations

### A la Chambre

La Chambre est saisie d'une motion de M. Waller demandant la mise en liberté provisoire des députés anciens Ricklin et Rossé. M. Barthou, ministre de la justice, demande l'ajournement de cette motion.

M. Waller soutient sa motion et combat l'ajournement. M. Reibel et un député communiste défendent la motion Waller. Cette motion est repoussée par 420 voix contre 250.

La Chambre discute le projet portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1927. M. Renaudin demande ce qui se passe au Maroc, puis il demande qu'un rappel de traitement de 6 mois soit accordé aux fonctionnaires.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

### Au Sénat

Le Sénat vote le projet portant modification de la loi sur l'avancement dans l'armée.

Il s'agit de la loi sur l'avancement dans l'armée. M. Marraud sur l'organisation et le fonctionnement de l'administration préfectorale.

### Poursuites contre un sénateur

La commission du Sénat chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Reynald, qui a été compromis dans l'affaire des titres hongrois s'est réunie sous la présidence de M. Dentu.

Elle a été unanime à décider que cette demande était recevable et a chargé M. Hayaux, sénateur de la Haute-Saône, d'établir un rapport en ce sens.

### Les élections cantonales

La commission d'administration générale de la Chambre, sur le rapport de M. Bouciot, et d'accord avec le gouvernement, ont décidé de modifier les modalités des élections cantonales.

La session d'août des Conseils généraux sera donc supprimée et reportée au mercredi suivant le troisième dimanche d'octobre.

### A la Commission des finances

La commission des finances, à l'exception des socialistes, réunis sous la présidence de M. Malvy, a voté les crédits supplémentaires relatifs aux dépenses du Maroc (17 millions). La commission a également adopté les crédits supplémentaires pour accorder la rétroactivité, en faveur des petits fonctionnaires, du traitement de base de 8.000 fr. Le coût de la dépense, a déclaré M. Poincaré, s'élevait pour 3 mois à 120 millions.

Cette rétroactivité sera de 3 mois.

### La session parlementaire

On annonce que la session parlementaire serait close le 5 ou le 6 juillet.

Mais on croit qu'avant de se mettre en congé la Chambre votera le projet élaboré par M. Loucheur, tendant à faciliter la construction d'habitations à bon marché.

### Bilan de la Banque de France

La situation hebdomadaire publiée par la Banque de France, jeudi 28 juin, est la première où se trouvent enregistrées les conséquences de la loi monétaire du 25 juin 1928, et de conventions sanctionnées par cette loi. Le document a subi de fait des modifications d'autant plus importantes que la Banque a saisi l'occasion que lui offrait la réforme monétaire pour transformer assez sensiblement la contenance même de son bilan, dans un intérêt de simplification, de clarté et de précision.

### Le ministère allemand

Le président von Hindenburg a nommé M. Herman Muller, chancelier d'Empire. Sur la proposition du nouveau chancelier, le président a confirmé dans leurs fonctions de ministres : MM. Strassmann, affaires étrangères ; Curtius, économie publique ; Groner, guerre ; Schuetzel, postes. Le Président d'Empire a ensuite nommé les autres ministres.

### Armée de « métier »

Au cours d'une conférence faite à Munich, le général von Seeckt a traité des armées futures. Il a déclaré en substance : « Au cours de la dernière guerre, le matériel l'a emporté sur les effectifs humains ; une décision proprement dite n'est pas intervenue sur le champ de bataille et la question se pose de savoir si les grandes masses de troupes sont capables de la provoquer. »

« Les dépenses pour l'armée doivent être limitées dans des proportions supportables. La condition préliminaire est d'avoir une armée de métier longuement préparée, mais tout individu capable de porter les armes doit être prêt à défendre la patrie. »

« Ainsi donc : armée de métier et armée populaire. »

### L'élection américaine

Dans une réunion à Houston, M. Franklin Roosevelt a prononcé un discours, dans lequel il a proposé la nomination du gouverneur Smith à la présidence. Les 16.000 assistants, qui jusque-là avaient écouté avec indifférence les orateurs proposant d'autres candidats, ont manifesté un vif intérêt lorsque M. Roosevelt a montré que M. Smith était un

## Informations

### A la Chambre

La Chambre est saisie d'une motion de M. Waller demandant la mise en liberté provisoire des députés anciens Ricklin et Rossé. M. Barthou, ministre de la justice, demande l'ajournement de cette motion.

M. Waller soutient sa motion et combat l'ajournement. M. Reibel et un député communiste défendent la motion Waller. Cette motion est repoussée par 420 voix contre 250.

La Chambre discute le projet portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1927. M. Renaudin demande ce qui se passe au Maroc, puis il demande qu'un rappel de traitement de 6 mois soit accordé aux fonctionnaires.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

### Au Sénat

Le Sénat vote le projet portant modification de la loi sur l'avancement dans l'armée.

Il s'agit de la loi sur l'avancement dans l'armée. M. Marraud sur l'organisation et le fonctionnement de l'administration préfectorale.

### Poursuites contre un sénateur

La commission du Sénat chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Reynald, qui a été compromis dans l'affaire des titres hongrois s'est réunie sous la présidence de M. Dentu.

Elle a été unanime à décider que cette demande était recevable et a chargé M. Hayaux, sénateur de la Haute-Saône, d'établir un rapport en ce sens.

### Les élections cantonales

La commission d'administration générale de la Chambre, sur le rapport de M. Bouciot, et d'accord avec le gouvernement, ont décidé de modifier les modalités des élections cantonales.

La session d'août des Conseils généraux sera donc supprimée et reportée au mercredi suivant le troisième dimanche d'octobre.

### A la Commission des finances

La commission des finances, à l'exception des socialistes, réunis sous la présidence de M. Malvy, a voté les crédits supplémentaires relatifs aux dépenses du Maroc (17 millions). La commission a également adopté les crédits supplémentaires pour accorder la rétroactivité, en faveur des petits fonctionnaires, du traitement de base de 8.000 fr. Le coût de la dépense, a déclaré M. Poincaré, s'élevait pour 3 mois à 120 millions.

Cette rétroactivité sera de 3 mois.

### La session parlementaire

On annonce que la session parlementaire serait close le 5 ou le 6 juillet.

Mais on croit qu'avant de se mettre en congé la Chambre votera le projet élaboré par M. Loucheur, tendant à faciliter la construction d'habitations à bon marché.

### Bilan de la Banque de France

La situation hebdomadaire publiée par la Banque de France, jeudi 28 juin, est la première où se trouvent enregistrées les conséquences de la loi monétaire du 25 juin 1928, et de conventions sanctionnées par cette loi. Le document a subi de fait des modifications d'autant plus importantes que la Banque a saisi l'occasion que lui offrait la réforme monétaire pour transformer assez sensiblement la contenance même de son bilan, dans un intérêt de simplification, de clarté et de précision.

### Le ministère allemand

Le président von Hindenburg a nommé M. Herman Muller, chancelier d'Empire. Sur la proposition du nouveau chancelier, le président a confirmé dans leurs fonctions de ministres : MM. Strassmann, affaires étrangères ; Curtius, économie publique ; Groner, guerre ; Schuetzel, postes. Le Président d'Empire a ensuite nommé les autres ministres.

### Armée de « métier »

Au cours d'une conférence faite à Munich, le général von Seeckt a traité des armées futures. Il a déclaré en substance : « Au cours de la dernière guerre, le matériel l'a emporté sur les effectifs humains ; une décision proprement dite n'est pas intervenue sur le champ de bataille et la question se pose de savoir si les grandes masses de troupes sont capables de la provoquer. »

« Les dépenses pour l'armée doivent être limitées dans des proportions supportables. La condition préliminaire est d'avoir une armée de métier longuement préparée, mais tout individu capable de porter les armes doit être prêt à défendre la patrie. »

« Ainsi donc : armée de métier et armée populaire. »

### L'élection américaine

Dans une réunion à Houston, M. Franklin Roosevelt a prononcé un discours, dans lequel il a proposé la nomination du gouverneur Smith à la présidence. Les 16.000 assistants, qui jusque-là avaient écouté avec indifférence les orateurs proposant d'autres candidats, ont manifesté un vif intérêt lorsque M. Roosevelt a montré que M. Smith était un

## Informations

### Au Maroc

Un groupe du cercle de Gourrama qui recherchait la liaison avec les forces supplévitives des confins sud du territoire d'Oudjda, s'est heurté dans la matinée du 25 juin à un fort parti de brigands venus de la zone dissidente du Tafilalet pour piller les Alt Bouchaouan soumis.

Le combat a duré de 9 h. à 17 heures. Nous avons à déplorer la perte d'un officier et d'un sous-officier français, ainsi que de plusieurs soldats indigènes. La poursuite immédiatement organisée est en cours.

### EN PEU DE MOTS...

— M. Emile Mâle, élu à l'Académie Française en remplacement de Jean Richepin, a été reçu jeudi sous la coupole.

— Dans un atterrissage, des avions, l'un piloté par Frouval, le roi de Faoua, l'autre par Gérardot, se sont rencontrés. Les deux avions prirent feu, mais Frouval ne put sauter du sien et fut carbonisé.

— On prétend que Jérôme Prat, le Landru de Marseille, aurait fait disparaître 15 fiancées.

— Le Conseil des ministres, jeudi, a adopté le projet de loi déposé par M. Loucheur destiné à remédier à la crise du logement.

— Deux journalistes, l'un Français, l'autre Allemand, ont entrepris de conduire de Paris à Berlin une automobile française de 1887. Le départ a eu lieu jeudi.

— Au Japon la pluie submerge 7.000 villages.

## NOS ÉCHOS

### Les indésirables.

C'est parler d'une époque antédiluvienne que de rappeler le temps des petits trous pas chers, le temps où il était permis de conduire les enfants à la mer sans que cela vaille aux parents de se mettre à la portion congrue le reste de l'année.

Cependant, il est encore des mamans qui espèrent trouver, sur une plage peu fréquentée, un modeste hôtel dont la note ne correspondra pas à un coup de fusil.

Soutenue par cette illusion, l'une d'elles se rendit au Crotoy, où on lui avait indiqué une auberge vieillotte et, naturellement, sans l'ombre de confort.

Sur le moment, elle se félicita de sa trouvaille. Le prix qui lui faisait l'aubergiste femelle était raisonnable, et elle allait retenir des chambres quand l'hôtelière crut nécessaire de lui déclarer :

— Maintenant, j'aime autant vous dire que, des femmes honnêtes, moi je ne tiens pas à en avoir comme pensionnaires.

Devant la mine effarée de la cliente éventuelle, elle précisa :

— Vous comprenez, les femmes honnêtes ça ne prend pas d'alcool, jamais d'apéritifs, ça vous aboule tout juste le prix de la pension. Alors, s'passez, je préfère les autres.

La malheureuse maman reprit le train de Paris. Cette année encore elle ne conduira pas ses enfants à la mer.

### Les jeux du prince.

Paul Fort, le prince des Poètes, manie supérieurement l'ironie. Ce n'est pas pour rien qu'il aime les Anglais... Il leur a « chipé » le sens de l'humour, et de son application journalière.

Lors de l'attribution du Prix Mendès — il fait partie de ce jury — il a joué un bon tour à un poète de son âge, que les lauriers de la grande gloire n'ont pas encore couronné...

Il lui a, tout simplement, accordé son suffrage.

L'autre, comme bien vous pensez, n'avait pas fait acte de candidature à un prix qui n'est réservé... qu'aux jeunes.

Et les journaux ont annoncé, sans penser à mal, que le poète Louis Mandin avait obtenu une voix, contre sept à Marcel Ormoy.

### La grande pitée

Les maîtresses de piano de Paris ne sont point contentes, paraît-il. Le nombre de leurs élèves diminue chaque jour.

C'était jadis une marque de bon

## Brelan de villages...

### La route de Cahors à Domme et à Sarlat

ne connaît que de rares passages de touristes et d'artistes. Tant pis pour ces gens pressés ou mal renseignés !... Cette voie pourtant, dont j'ai parlé souvent mais à petite voix, mériterait d'être connue et fréquentée. Qu'elle plonge dans de frais vallons comme ceux de Catus, de Dégagnac, de Pont-Carral ou qu'elle grimpe au sommet des pechs et des crêtes séparatives des bassins du Lot et de la Dordogne, elle prodigue au voyageur les rencontres aimables et les visions saisissantes. Autant que nulle autre elle sait varier ses jeux, se faire plane ou escarpée, rectiligne ou sinueuse. Elle va de guérets en prairies, de friches en futaies, de vignes en champs de blé et de tabac. Elle contemple la tour sans ailes d'un moulin à vent solitaire et passe en revue un chapelet de moulins à eau dont les roues tournent toujours. Parfois elle serpente dans des gorges étroites, parfois elle ondule sur de larges plateaux. Ici, elle borne la vue aux proches frondaisons des chênes d'un tunnel de verdure ; ailleurs, elle lui donne liberté de s'étendre, à dix lieues à la ronde, sur des lignes successives de côtesaux enchevêtrés. D'ordinaire, elle se tient à l'écart des lieux habités. Néanmoins, elle en frôle et même en traverse quelques-uns d'antiques, dépourvus de pittoresque.

Vers le milieu de son parcours sur le sol Quercynois, elle longe la lisière occidentale du Frau, de ce Frau du Dégagnac et de Mont-Salvy, tour à tour fleuri de genêts, d'ajoncs et de bruyères, qui reste le plus délicieusement sauvage de nos parcs naturels. Et là, sur sa gauche, trois bourgs se succèdent aux sites et aux aspects si divers qu'aller de l'un à l'autre, comme je l'ai fait tant de fois, constitue une promenade dépourvue de banalité, presque un voyage de découvertes.

Du haut de la côte de Toule qui est à 322 mètres d'altitude, on aperçoit Thédillac, pourtant haut perché, enfoncé dans un creux de vignobles, de vergers et de prairies. De nombreux pigeonniers pointus, la masse rébarbative de l'église, le donjon tronqué du château donnent à ce bourg des allures d'ancienne place forte. Ce fut, en effet, au temps où les barons de Lucez et commandaient et sous leurs successeurs, moins puissants mais plus batailleurs, un repaire dur à aborder et malaisé à réduire. Nos archives font mention de certain siège qui ne laisse aucun doute sur l'obstination de la défense et le mordant de l'attaque. L'artillerie rudimentaire du temps y écraça ses boulets sur des remparts dont un pan de mur, encore debout en face de la mairie, atteste la solidité. Du château, une tour octogonale reste la seule partie subsistante. Originellement coiffé d'un toit à tombant d'eau unique, ce débris sculpté garde l'élegance des maisons seigneuriales de la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

De Thédillac à Laverantière, le pays est coupé, varié, un tantinet sauvage parfois, au demeurant tout aimable. On ne rencontre pas un haumeau, pas une maison ; on se contente de les voir de loin juchés sur les hauteurs. On longe des prairies et des champs de froment et de maïs ; on traverse des châtaigneraies opulentes sous Gandet et sous Marive ; on franchit, dans sa fraîche combe, le ruisseau de Pont-Barrat. Puis, parmi des bouquetons, on gravit une longue et dure côte, aux tournants en épingle à cheveu. Pour les piétons, il y a sous les chênes des sentiers plus ardues encore, mais délicieux quand les oiseaux y donnent leurs concerts du matin et les cigales leurs auditions de l'après-midi...

(A suivre). Eug. GRANGIÉ.

(1) L'arceau de suspension d'une des cloches a récemment été refait. J'ai sur ma table un fragment de fûlon qui porte la date 1644 sur son bronze au deux tiers usé par le balancement de mille et mille carillons...

Chazet se fâcha et demanda raison au mauvais plaisant. « Trop étroit d'honneur » est une injure. Vous pouvez mal. Il y a une virgule après « étroit », trop étroit (virgule) d'honneur ! C'est à dire : ma parole d'honneur, il est trop étroit.

— Oh ! s'il y a une virgule, reprit Chazet, c'est différent. Et ils ne se battirent pas.

La bonne farce. Au concours d'élégance automobile, Mlle Mistinguet, au volant d'une superbe voiture, passa devant un opérateur de cinéma et s'arrêta. L'opérateur commença aussitôt à tourner. Mlle Mistinguet sourit. Son sourire célèbre. L'opérateur tourne toujours. Mlle Mistinguet sourit toujours. Combien va-t-on projeter de mètres de ce sourire ? Jamais Mlle Mistinguet n'a été cinématographiée aussi longtemps. Son sourire se fige tout à fait. Elle va dire quelque chose à l'opérateur. Mais celui-ci replie son appareil, fait deux pas, se retourne et lance : « C'est sans importance. Il n'y avait pas de pellicule dedans. » Et il part.

Ernest Legouvé raconte que, sous la Restauration, une simple virgule fit éviter un duel et sauva peut-être la vie à un homme.

Un écrivain, peu connu d'ailleurs, A. de Chazet, avait, à force d'intrigues, réussi à se faire décorer ; mais sentant bien que la distinction était imméritée, il n'osait arborer franchement son ruban rouge et le réduisait, l'aminçissait autant que possible. D'où ce distique d'un confrère :

« Votre ruban, Chazet, est trop étroit, [d'honneur ; On le prend pour une faveur... »

éducation, pour une jeune fille à marier, que de savoir jouer du piano. Les parents supportaient le supplice du solfège — et les voisins aussi — pour que Geneviève pût jouer « La prière d'une Vierge » le jour du repas des fiançailles et recevoir des félicitations émus.

Aujourd'hui, on a recours au phonographe ; c'est plus commode et plus simple. Quant à la douce Geneviève, au lieu de s'acharner à d'impuissantes do, mi, sol, do, elle joue au tennis.

Il faut être de son temps.

### Pour une virgule.

Ernest Legouvé raconte que, sous la Restauration, une simple virgule fit éviter un duel et sauva peut-être la vie à un homme.

Un écrivain, peu connu d'ailleurs, A. de Chazet, avait, à force d'intrigues, réussi à se faire décorer ; mais sentant bien que la distinction était imméritée, il n'osait arborer franchement son ruban rouge et le réduisait, l'aminçissait autant que possible. D'où ce distique d'un confrère :

« Votre ruban, Chazet, est trop étroit, [d'honneur ; On le prend pour une faveur... »

éducation, pour une jeune fille à marier, que de savoir jouer du piano. Les parents supportaient le supplice du solfège — et les voisins aussi — pour que Geneviève pût jouer « La prière d'une Vierge » le jour du repas des fiançailles et recevoir des félicitations émus.

Aujourd'hui, on a recours au phonographe ; c'est plus commode et plus simple. Quant à la douce Geneviève, au lieu de s'acharner à d'impuissantes do, mi, sol, do, elle joue au tennis.

Il faut être de son temps.

### Pour une virgule.

Ernest Legouvé raconte que, sous la Restauration, une simple virgule fit éviter un duel et sauva peut-être la vie à un homme.

Un écrivain, peu connu d'ailleurs, A. de Chazet, avait, à force d'intrigues, réussi à se faire décorer ; mais sentant bien que la distinction était imméritée, il n'osait arborer franchement son ruban rouge et le réduisait, l'aminçissait autant que possible. D'où ce distique d'un confrère :

« Votre ruban, Chazet, est trop étroit, [d'honneur ; On le prend pour une faveur... »

éducation, pour une jeune fille à marier, que de savoir jouer du piano. Les parents supportaient le supplice du solfège — et les voisins aussi — pour que Geneviève pût jouer « La prière d'une Vierge » le jour du repas des fiançailles et recevoir des félicitations émus.

Aujourd'hui, on a recours au phonographe ; c'est plus commode et plus simple. Quant à la douce Geneviève, au lieu de s'acharner à d'impuissantes do, mi, sol, do, elle joue au tennis.

Il faut être de son temps.

### A PETITES JOURNÉES...

Qui édifie ce manoir sur des fondations beaucoup plus anciennes ? Sans doute, Messire Jean du Maine quand il s'installa sur sa terre nouvellement acquise de Thédillac. Certaines parties de l'église sont de la même époque. Mais le gros œuvre de ce monument très particulier remonte aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles et la base du chevet à coup sûr bien plus haut encore.

Moins élégant que celui de Rudelle, moins carrément militaire que celui de Saint-Pierre-Toirac, ce sanctuaire fortifié n'en reste pas moins un très original spécimen de ces vieilles basiliques religieuses du sud de la France dont M. Raymond Rey a proposé naguère la collection nombreuse à l'attention des curieux et des savants. Une haute et courte nef s'emboîte entre deux énormes tours dont l'une, carrée et flanquée d'une tourelle d'escalier, sert de clocher (1) et dont l'autre, demi

# Chronique du Lot

A l'Ecole Normale

## Fête du Souvenir et de la reconnaissance

On célèbre les 36 années que Madame Eugène Grangé a consacrées à l'Ecole Normale de Cahors

Les lecteurs du « Journal du Lot » ont l'habitude de trouver ici même les preuves manifestes de l'activité que M. Grangé déploie au service des lettres et de celui de notre Quercy. L'Ecole Normale nous donne aujourd'hui l'occasion d'évoquer celle que, parallèlement, poursuit Mme Grangé.

Il est, en effet, peu d'institutrices de notre département qui ne doive à Mme Grangé sa formation intellectuelle et particulièrement littéraire. Ancienne élève de l'Ecole normale de Cahors où elle revint très vite et très tôt professeur de lettres, Mme Grangé a formé 36 promotions de normales, à qui elle a donné le meilleur d'elle-même. Ses collègues, sa Directrice même ont profité jadis de son enseignement.

Aujourd'hui, Mme Grangé songe à la retraite, et c'est pour lui exprimer sa reconnaissance affectueuse que l'Ecole Normale, mercredi dernier, était en fête. Charmante fête, en vérité, que cette fête du souvenir et de la reconnaissance.

Autour du professeur s'étaient groupés le personnel, les élèves actuels et anciennes venues en nombre des divers points du département heureuses de retrouver, dans un cadre familial et embelli, leur âme de 20 ans.

M. l'Inspecteur d'Académie président. Sous les grands arbres de la cour, dans le soir illuminé de feux multicolores, le champagne pétillait. Une élève-maitresse, au nom de ses compagnes, Mme Hébrard, déléguée des institutrices au Conseil Départemental et représentant les institutrices du Lot, Mme la Directrice de l'Ecole Normale, M. l'Inspecteur d'Académie exprimèrent tour à tour à Mme Grangé et aussi à Mlle Prunières, ancien professeur retiré depuis quelques années, les sentiments de gratitude affectueuse de toutes leurs élèves et l'estime de l'Administration.

### Discours de Mademoiselle Brugalières

Dans l'impossibilité où nous sommes de publier tous les discours prononcés, nous tenons néanmoins à reproduire les paroles émues et éloquentes par lesquelles la très distinguée Directrice de l'Ecole Normale a exprimé à Mme Grangé les sentiments de tous. Voici donc le texte de ce beau discours.

Chère Madame,

C'est avec une bien vive émotion que je sens aujourd'hui vibrer autour de vous, l'âme même de l'Ecole. Elle est là, avec ses visages multiples et aimés, et vous la reconnaissez, n'est-ce pas ? C'est l'âme de l'Ecole d'autrefois, cette jeune fille, vous entriez, avides d'études dont vous sentiez tout le prix. C'est l'âme de l'Ecole d'aujourd'hui qui vous vit revenir à elle, vos diplômes conquis, avec toute la joie de lui rendre ce qu'elle vous avait donné ; c'est l'âme de ces 36 années qui vous virent vous prodiguer successivement à 36 générations d'institutrices et qui, aujourd'hui, sont toutes là, en pensée, en présence, présentes, pour vous dire leur affection et leur gratitude.

Vous la reconnaissez, cette âme, dans ces figures familières, élèves d'aujourd'hui et d'hier, ou celles qui reviennent d'un très long passé, avec sur leur visage et dans leur cœur, les dures et belles traces de la vie.

Et toutes, en ce jour, comme moi-même, rêvent et se souviennent.

Elle revient avec moi, ce jeune professeur, lettré, curieux, ardent et grave, épris des grandes idées, des nobles sentiments, des belles formes, et qui voulait, à sa suite, entraîner ses jeunes disciples. Les heures de leçon, chère Madame, ne suffisaient point à votre ardeur. Rappeler-vous ces soirs de Dimanches, où, pour une jeunesse attentive et fervente, vous lisiez tout haut, et de quel cœur, les plus belles pages de notre littérature ! Votre goût nous conduisait naturellement à ce qu'il y a de plus grand. Vous aimiez tout particulièrement les classiques, et, miracle de la contagion, vous saviez nous les faire comprendre et aimer. Rappeler-vous avec quel enthousiasme, quelle foi qui savait soulever les montagnes, vous osiez entreprendre ce qui m'apparait aujourd'hui héroïque, la représentation, par vos élèves, des plus grandes œuvres classiques. Il me souvient d'un soir — excusez ce souvenir personnel — où, sous la blanche tunique du néophyte Polyecte, toute palpitante devant Pauline éperdue, mais toute pénétrée de remuement à ces sources défilantes en misère féconde, je me suis sentie, — en imagination du moins — à la hauteur d'un idéal surhumain.

Telle était la portée de votre enseignement. Et plus tard, quand je vous ai retrouvée comme collaboratrice, j'ai mieux compris encore ce que l'Ecole vous devait, tout ce que vous lui donniez de vous-même :

— la délicatesse naturelle d'un esprit qui une longue amitié avec les plus grands dans l'ordre intellectuel, a fait toujours plus judicieux et plus fin ;

— l'urbanité de votre commerce ;

— le charme discret et prenant d'une âme parfaitement équilibrée, belle et forte sans raideur, indulgente et bonne, sans faiblesse ;

— la mesure, enfin, que vous savez apporter en tout, et qui est une qualité si française, si classique.

Pour preuve de votre influence heureuse, je veux retenir les sentiments avec lesquels les élèves d'autrefois se sont joints à célébrer aujourd'hui, afin de vous dire merci. C'est de grand cœur, écrit l'une d'elles, que nous participons à la fête de Mme Grangé pour qui nous éprouvons une pieuse reconnaissance et une respectueuse affection.

La portée de cette influence s'accroît de sa durée. S'il est vrai qu'il n'est d'œuvre solide et profonde que celle qui dure, que dire de la vôtre qui s'est poursuivie ici-même, pendant près de 40 ans. A peu près de toutes les Ecoles de notre Quercy, partout où s'allume et brille le flambeau des idées et des belles lectures, on est en droit de penser que vous avez fait jaillir l'étincelle.

La belle vie professionnelle, droite, unie, où pendant si longtemps, que la même route, le sourire aux lèvres, la foi au cœur !

Il a fallu la sagesse de qui ayant bien long-

temps travaillé, croit justement avoir droit au repos, pour que vous ayez songé à faire halte. C'est parce que ce repos vous est dû, parce que nous espérons vous voir rester à l'ombre de l'Ecole dont vous symbolisez l'existence, que nous voulons écarter les trop vifs regrets. Nous sommes réunis non pour un adieu, mais pour un merci.

Laissez-nous joindre à vous M. Grangé dans un même sentiment de gratitude. Lui aussi, fait, avec tout son cœur, une œuvre dont nous avons profité. Il nous fait mieux connaître et mieux aimer notre Quercy, et sans doute est-il pour quelque chose dans la vocation de ces Institutrices si attachées à leur sol et qui, des années durant, suivant votre bel exemple, Madame, sans ambitions et sans vaines attentes, sont demeurées, pour être, dans le même village, une source de lumière et de bonté.

Enfin, permettez-moi, puisque nous évoquons ainsi le passé, de vous unir, en pensée, à Mlle Prunières, la collègue et l'amie qui, si longtemps, a travaillé à vos côtés avec la même foi, à la même œuvre. Elle nous a quittés au lendemain de la guerre, alors que toutes vibrantes encore de deuils et des espoirs, il me semblait avoir placé, dans sa vieillesse, qu'aux sentiments nationaux. Son départ coïncidait aussi avec un changement de Direction et cette circonstance était sans doute peu favorable à une réunion de cette nature. Mais elle nous a manifesté dans l'intimité les sentiments affectueux que tous éprouvent pour elle, mais, puisque nous avons aujourd'hui la joie de l'avoir au milieu de nous, je suis sûr que je réponds à la pensée de toutes, en lui disant de bien vouloir accepter, elle aussi, l'expression des sentiments très vivement reconnaissants et affectueux de sa chère vieille Ecole.

### Discours de Madame Hébrard

Enfin, le récit de cette Fête du Souvenir et de la Reconnaissance serait trop incomplet si nous ne rapportions pas la touchante harangue par laquelle Mme Hébrard s'est fait l'interprète des élèves de Mme Eugène Grangé. Cet hommage s'adresse à sa personne comme à sa carrière. Rares sont ceux à qui l'on peut en rendre de semblables et c'est lui qui donne à cette Journée toute sa valeur morale. Le voici :

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames, chères collègues,

Laissez-moi vous dire tout d'abord que j'ai été un peu émue, pour ne pas dire effrayée, à la pensée de prendre la parole devant une assistance ainsi choisie que nombreuse. Tout autre eût pu s'en tirer beaucoup mieux que moi ; mais vous m'aviez déjà désignée pour vous représenter au C. D. Mme la Directrice a voulu voir votre indication. Elle m'a affectueusement parlé d'expérience et m'a dit en même temps à Mlle Prunières, qui s'est retirée un peu plus tôt, la reconnaissance et l'affection de leurs anciennes élèves. J'ai voulu pouvoir décliner cet honneur, j'ai dit que je n'étais pas née pour cela, mais bientôt après — le cœur à la fois contrarié et accueilli avec enthousiasme l'occasion de revivre quelques instants en sa pensée mes 3 années d'enseignement, d'en regoûter la saveur lointaine, dans le cadre même qui les a vu naître.

Il y a de cela quelque vingt-cinq ans et plus notre Ecole était comme maintenant une agréable demeure blottie dans les arbres et les fleurs. Ce petit centre intellectuel était un peu fermé qu'aujourd'hui ; les grilles qui en défendaient l'accès ne nous empêchaient pas, plus étroites les portes de sortie ! La vie des normales, un peu recluses, les mettait en contact permanent avec les maitresses qui avaient la charge de former leur esprit et de guider leur cœur. Pendant les heures de cours ou d'études, au dortoir, en promenade, c'était tour à tour chacune d'elles qui avait la mission de veiller sur nous. Cela nous permettait de les approcher plus familièrement, de goûter le charme de leur conversation, de prendre par elles contact avec la vie, de les aimer enfin. Permettez-moi d'adresser à toutes un souvenir ému et reconnaissant et en particulier à Mme Escande qui fut avec tant d'intelligence et de cœur, ce que Mlle Brugalières est aujourd'hui : l'âme de cette maison.

Cet agréable devoir accompli, je vais laisser parler mon cœur qui a gardé très vivante et fidèle la mémoire des vieux souvenirs. Personne n'a oublié d'ailleurs, chère Madame Grangé, votre bonne grâce, votre parfaite égalité d'humeur, votre bienveillance affectueuse encourageant nos modestes efforts littéraires sans la dure contrainte d'une discipline trop rigide. Certainement toutes mes compagnes de promotions, celles qui nous ont précédées et suivies, toutes celles qui ont été avec nous, ont goûté le charme de vos paroles, toutes ont été émus à la pensée que vous alliez quitter cette maison. Chacune dans le secret de son cœur, a débouché ce que elle doit à votre enseignement et vous en a remercié. Ma tâche, cependant, ne saurait s'arrêter là. Vous avez été plus qu'un professeur accomplissant avec zèle sa tâche journalière, voyant en détail les divers besoins des programmes qui devaient amener vos élèves à subir avec succès les épreuves du B. S. ou du C. F. E. N., vous avez visé plus haut et plus loin. Vous nous avez élevées à la vie intellectuelle et à nos premières émotions littéraires sans nous faire oublier votre souvenir. Pres de nous nous avons appris à goûter la beauté des choses et le charme de l'humanité. Vous nous avez donné l'amour des livres et le sentiment du devoir. Nous avons pu ainsi lutter contre le désencouragement de l'esprit et du cœur, nous créer une vie intérieure dans notre premier poste où rien ne ressemblait à la vie de l'Ecole, où nous avons dû lutter tout de suite contre la solitude. Nous l'avons peuplée de lectures saines et vivifiantes et, comme par-dessus tout nous nous sommes cherchées et découvertes autour de nous, même dans les coins les plus désertés et devant les manifestations les plus ingrates de la nature.

Nous avons ainsi tâché d'être heureuses. Du travail de la liberté, des livres et tout les rêves de nos 20 ans, n'est-ce pas suffisant pour trouver du charme à la vie quand on sait que le bonheur est en soi et qu'il faut borner ses désirs ?

De tout notre bagage intellectuel, c'est sans doute ce qui nous a le plus servi. Au nom de toutes je vous adresse un affectueux merci.

Permettez-moi aussi de rappeler la part que vous M. Grangé prendait à l'organisation de nos fêtes, les adaptations ingénieuses des Contes de Perrault qu'il mettait généreusement à notre disposition, qu'il écrivait tout exprès pour l'E. N. N'est-il pas été en quelque sorte, pour nos jeunes esprits, un initiateur d'Arès, nous êtes si parfaitement unis d'esprit et de cœur que nous ne saurions aujourd'hui vous séparer dans notre reconnaissance.

Je ne puis oublier non plus Mlle Prunières qui s'est acquittée de sa tâche avec un zèle si inégalable et une si haute conception du devoir qu'elle faisait notre admiration. Nous gardons toutes fidèlement la souvenir de sa honnêteté, sa façon charmante de pardonner, d'oublier,

### Le Quercy inspirateur

Le Quercy n'est plus à découvrir. Il inspire des artistes de plus en plus nombreux et parmi eux le peintre célèbre Henri Duhem, à propos duquel le Mercure de France, dans son numéro du 1<sup>er</sup> juin publie la note suivante :

« Henri Duhem, peintre du soleil pâle sur les quais de Douai et des troupeaux paissant du sol des Flandres, s'est transporté dans ce pays du Lot, actuellement très à la mode parmi les peintres, et en rapporte, notamment, un étonnant bouquet de roses grimpat sur les vieilles pierres d'une porte de château. »

### Ponts et Chaussées

Par arrêté du 23 juin, M. Fresquet, ingénieur des Travaux publics de l'Etat de 3<sup>e</sup> classe (service des Ponts et Chaussées), attaché dans le département du Lot, au service ordinaire, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite à dater du 1<sup>er</sup> octobre 1928.

Nous adressons à M. Fresquet nos meilleurs vœux de bonne et longue retraite.

### Les anciens combattants non pensionnés

Le Dimanche 10 juin dernier, la Fédération Départementale a parcouru les diverses communes du canton de Livernon pour faire connaître aux Anciens Combattants les avantages nouvellement créés par l'Office National.

Partout le même désir d'union s'est manifesté. La majorité des anciens combattants s'est fait inscrire. Le nombre des adhérents, au respectueux, le nombre des délégués, il souhaite également tout le succès que mérite la nouvelle Fédération.

Après un exposé complet des buts et des vues de la Fédération, tous les communes se sont immédiatement inscrites.

Par acclamations, le bureau cantonal est ainsi composé : Président : M. Lacoste Jean ; Secrétaire : M. Gorse Alfred ; Trésorier : M. Brel René.

P.-S. — Messieurs les Secrétaires et Trésoriers communaux du Canton de Livernon, veuillez soit au Président, au Secrétaire ou au Trésorier qui leur feront parvenir tous les imprimés nécessaires ainsi que la carte fédérale.

Les tournées de propagande interrompues le dimanche 24 juin, vont reprendre. Il est de notre devoir d'insister auprès de nos camarades pour qu'ils se rendent nombreux aux réunions organisées dans leur commune respectivement à M. de Jouvain, à la Fédération grossi de jour en jour, et il nous faut constater que l'union et la camaraderie ne cessent de régner entre tous les combattants.

Voici les communes qui seront visitées le Samedi 30 juin et le Dimanche 1<sup>er</sup> juillet : Arrondissement de Cahors (Canton de St-Cyprien). — Réunion de tous les anciens combattants non pensionnés de la guerre à 21 heures du soir (heure légale). Arrondissement de Gourdon (Canton de St-Cyprien). — Réunion de tous les anciens combattants non pensionnés de la guerre à 21 heures du soir (heure légale).

Ordre du jour : 1<sup>o</sup> Office National du combattant ; ses buts et ses avantages ; 2<sup>o</sup> Fonctionnement de la Fédération départementale ; 3<sup>o</sup> Fédération départementale ; ses buts, son fonctionnement, ses avantages ; 4<sup>o</sup> Création de section communale et cantonale ; 5<sup>o</sup> Paiement des cotisations, livraison de la carte fédérale ; 6<sup>o</sup> Questions diverses.

l'importance de ces réunions d'où doit découler la camaraderie, l'union et l'entente, nous espérons que tous les anciens combattants repondront : — La Fédération, nous faites parce qu'elle savait mieux nous aimer que servir. Elle reste la figure familière et chère que nous aimons rencontrer à Cahors. Nos vœux vous accompagnent dans votre retraite ; à toutes deux, nous souhaitons un long et paisible repos de tout l'élan de nos cœurs émus, pleins de respectueuse affection et de sincère gratitude.

A tous ces témoignages de haute estime et d'amitié dévouée, Mme Grangé répondit en évoquant le souvenir de ces 36 années d'enseignement où elle a mis tout son cœur en même temps que toute son intelligence. Elle dit la peine qu'elle éprouve à devoir quitter bientôt cette chère Ecole et elle adresse à tous et à toutes ses remerciements : « Au terme de ma carrière, dit-elle en terminant, il fut un moment comme je le désirais, nulle récompense plus belle ne pourrait m'être accordée ! Si parfois, dans ma retraite prochaine, quelque nostalgie me vient des longs jours passés ici, je me rappelle que j'ai eu la chance de vous avoir connus, de vous avoir aimés, de vous avoir aimés et de vous avoir aimés. »

Chacun s'empresse autour de Mme Grangé qui se voyait entourée par les générations d'élèves qu'elle a formées : ses filles par l'esprit.

Les familles des anciennes élèves étaient invitées à la seconde partie de la soirée. Une comédie intelligemment interprétée par les élèves maitresses, des chants, des danses, une sauterie qui se prolongea jusqu'à 4 h. du matin, terminèrent cette fête qui rapprocha tout heureusement autour de deux figures bien caduciennes, des éléments épars dans les divers coins de notre Quercy.

Nous souhaitons à Mme Grangé comme à Mlle Prunières une longue et douce retraite dans ce Cahors qu'elle aime et qu'elle ont fidèlement servi.

## CAHORS

### Dernier Avis

On nous prie de rappeler aux conducteurs de véhicules de toutes sortes, aux cyclistes également, que depuis le 1<sup>er</sup> juin, une surveillance est établie sur les routes par la gendarmerie.

Cette surveillance est exercée chaque jour, principalement tard dans la soirée.

On peut rencontrer, en effet, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, une auto dans laquelle se tiennent des représentants de la maréchaussée.

Leur rôle est de faire respecter le Code de la route par les conducteurs de véhicules et les cyclistes.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, aucun procès-verbal n'a été dressé, bien que de nombreux conducteurs aient été pris en défaut.

Un simple avertissement leur a été donné ; certains même en ont reçu deux. On ne leur en fera pas un troisième.

C'est ce que l'on nous prie de leur dire, car nous voici arrivés à la fin du mois de juin. Dans le courant de juillet, les sanctions seront prises. Chaque fois qu'un conducteur ne tiendra pas sa droite, que son véhicule ne sera pas éclairé, qu'il marchera à une vitesse excessive sur les routes, en un mot, quand il méconnaîtra le Code de la route, il sera l'objet d'un procès-verbal.

Mais cette surveillance va être également exercée dans la traversée des communes.

Et, à ce sujet, les cyclistes feront bien d'obéir aux prescriptions élémentaires, c'est-à-dire de ne circuler la nuit, dans les rues que munis d'une lanterne allumée.

La circulaire ministérielle qui a été adressée tout récemment aux autorités chargées de la surveillance des routes, ne restera pas lettre morte.

Donc, conducteurs, chauffeurs, cyclistes, attention ! Durant le mois de juin, les gendarmes se sont contentés de faire des observations.

Aujourd'hui, l'application des sanctions va commencer, car, nous dit-on, les observations faites n'ont pas été très écoulées.

Ainsi, arrivera-t-on peut-être à éviter des accidents dus à la vitesse excessive des voitures et au défaut d'éclairage.

Voilà ce que nous avons tenu à répéter aux intéressés, de façon qu'avertis ils soient respectueux des règlements.

### Ce soir au théâtre

Nous rappelons que l'Ecole Normale donne ce soir, au théâtre, à 9 h., une soirée au programme alléchant, qui comprend outre des chants et de jolies danses une comédie qui met en scène une œuvre d'A. France, adaptée par P. Frondaie :

### LE CRIME DE SYLVESTRE BONNARD

#### Fête Scolaire

Le public est informé que l'Ecole de filles de la place Thiers organise pour le jeudi 12 juillet une fête scolaire au profit de la Caisse des Ecoles et de l'Œuvre des Pupilles.

Le programme sera publié prochainement.

La location est ouverte dès aujourd'hui au Théâtre municipal.

#### SERVICE DES EAUX

Le public est prévenu que pour permettre de réparer des canalisations et des prises d'eau pour incendie, le service de l'eau potable sera interrompu dans la nuit du lundi 2 au mardi 3 juillet, de dix heures du soir à cinq heures du matin.

Société des Médailles militaires

Le banquet de la Société des Médailles Militaires du Lot est fixé au dimanche 8 juillet 1928, à 12 heures, à l'Hôtel du Midi à Cahors.

Les camarades qui désirent y assister sont priés de faire parvenir leur adhésion au Président de la section pour le jeudi 5 juillet dernier délai.

#### Compatriote

Nous apprenons avec un vif plaisir que Mlle Jeanne Lagrange, ancienne élève du Lycée Clément-Marrot, vient d'être reçue au Certificat Licence Histoire Moyen-Age.

Nous adressons à la lauréate nos sincères félicitations.

#### Accident du travail

M. Guilhou, chauffeur à la Cie du Gaz, vidait le godron des barillettes, lorsqu'il fut atteint à l'œil gauche par des projections de godron qui lui ont brûlé les paupières.

#### « Soutien Fraternel » des P. T. T.

Voici la composition du bureau de la Section du Lot du « Soutien Fraternel » des P. T. T. pour l'année 1928-1929.

Président d'honneur : M. Calvet, inspecteur.

Vice-présidents d'honneur : MM. Bennet et Ricard, inspecteurs.

Président : M. Bousquet, receveur principal.

Vice-Président : M. Dugué, conducteur des travaux.

Secrétaire : M. Chambon, chef d'équipe.

Secrétaire adjoint : M. Ichard, agent des lignes.

Treasorier adjoint : M. Pagès, agent principal de surveillance.

Assesseurs : MM. Delsahut, facteur, Cagnac, agent des lignes.

#### Concert public

Le public caducien a assisté jeudi soir à un beau concert sur les Allées Fénelon.

L'« Avenir » avait tenu à donner une audition des morceaux qu'il avait joués au Concours de Villefranche-de-Rouergue et qui lui valurent un si beau triomphe.

Et le public a pu juger, par l'exécution de ces morceaux, que nos excellents musiciens méritaient bien les hautes récompenses qu'ils ont obtenues. « La perle de Rouergue », « Au pays gascon », « Ste-Cécile » furent interprétés de façon impeccable.

Nous ne parlons pas des « Echos du Quercy » que l'« Avenir » joue toujours à la perfection.

Aussi bien, les braves chœurs qui éclatèrent dans la foule considérable prouvèrent aux jeunes musiciens et à leur directeur combien était grande la satisfaction des auditeurs et la sympathie qu'ils éprouvent pour la société musicale municipale.

Le Concert fut clôturé par un défilé où tapins et clairons se montrèrent supérieurs.

Après le concert, un bal eut lieu. Les musiciens de l'« Avenir » jouèrent les danses habituelles et dès les premiers accords, les couples en grand nombre tourbillonnèrent à travers les Allées.

Pendant 1 heure, danseuses et danseurs se livrèrent au plaisir de la danse et quand minuit sonna, ils trouvèrent que le bal avait été bien court.

Nous félicitons et nous remercions l'« Avenir Caducien » et leur dévoué directeur, M. Rivière, du beau concert qu'ils ont donné et de l'heure de plaisir qu'ils ont procuré aux amateurs de la danse.

#### TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 29 juin 1928

#### INCENDIE INVOLONTAIRE

Constant, journalier à Gourdon, est prévenu d'incendie involontaire. 50 fr. d'amende.

#### LAIT MOUILLÉ

Une dame Rouquié Marie, débitante à Gourdon, a mis en vente du lait mouillé. Elle est condamnée à 16 fr. d'amende et aux amendes fiscales envers la régie.

#### PORT ILLÉGAL DE DÉCORATIONS

Hirondelle, inculpé de port illégal de décorations, est condamné à 15 jours de prison par défaut.

Hirondelle, ainsi que nous le relatons, d'autre part, n'a pu se présenter à l'audience. Il avait son vin au violon municipal.

### CORRESPONDANCE

Nous recevons la lettre suivante :

« Cahors, le 28 juin 1928.

« Monsieur le Directeur,

« J'ai l'honneur de faire appel à votre courtoisie pour répondre un mot à votre petit article me concernant, du 24 juin.

« Le Tribunal de Cahors a méconnu la loi sur la presse qui dit : « ... Toutefois elle (la réponse) pourra atteindre 50 lignes, alors même que cet article sera d'une longueur moindre... »

« Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Directeur, mes bien sincères salutations.

L. SAMBAT. »

### Au Violon

Vendredi, la police était obligée d'intervenir pour faire cesser le scandale que causait sur le Boulevard un nommé Hirondelle, demeurant à Boissières.

Hirondelle avait bu plus que de raison et était dans un état complet d'ivresse, au point qu'il fallut le porter plutôt que le conduire au violon.

Mais au bureau de police, on apprit qu'il n'était pas venu à Cahors en ballade d'agrément.

Hirondelle était convoqué devant le tribunal correctionnel pour répondre, ainsi que nous l'avions indiqué ces jours derniers, du délit de port illégal de décorations à Catuz.

Aussi bien, quand cette affaire fut appelée à l'audience, Hirondelle ne se présenta pas. Mais après informations, quand on sut que l'inculpé était au violon on manda au commissariat de vouloir bien l'amener. C'était impossible. Hirondelle n'avait pas la légèreté de l'oiseau dont il porte le nom.

Alors sur les planches du violon, il ne pouvait pas se tenir sur les jambes.

On dut le laisser cuver en toute tranquillité le trop plein de ses libations.

Mais c'est une mauvaise journée pour lui, parce qu'il a récolté un procès-verbal pour ivresse et qu'il a été condamné par défaut par le tribunal correctionnel.

Hirondelle aura, ainsi, l'occasion de revenir à Cahors.

Probablement qu'à sa prochaine visite il sera plus sobre.

### Trouvaille

Il a été trouvée une paire de lunettes par Mme Pezet, rue Joffre, 1.

### Chronique des Théâtres

#### KNOCK

ou LE TRIOMPHE DE LA MÉDECINE

Le grand artiste M. Janvier dans Knock, ou Le Triomphe de la Médecine, au Théâtre municipal.

Rappelons que la représentation de Knock est définitivement fixée par les Tournées Ch. Barot au jeudi 5 juillet. Ce Triomphe de la Médecine est une œuvre qui va jusqu'à l'éclat du rire, et qui, avec son air de plaisanterie, ne plaisante pas, mais décrit en caricature bien ressemblante, une foie des plus dangereuses de celle de la médecine.

Rien n'est plus savoureux que cette âpre bonhomie qui sait conserver dans la charge outré d'un fond de vérité et d'observation exacte.

A Paris, ce sont les médecins qui ont fait la fortune de cette extraordinaire satire.

C'est M. Janvier, l'artiste tant applaudi à Paris, qui sera le docteur Knock ; le grand acteur a fait de cette physionomie bouffonne, étonnante et concentrée, une création magistrale, et jamais il n'a été plus varié, plus comique et plus humain.

Cette soirée sera certainement une des plus belles et des plus originales de la saison.

#### PALAIS DES FETES

SAMEDI 30 Juin — DIMANCHE 1<sup>er</sup> Juillet

### LES FEUX DE LA RAMPE

comédie dramatique 7 parties

Principales scènes : Le music hall, les tableaux de la revue et les saisons (en couleurs), la loge du corps de ballet, le lustre animé, etc. ....

Tu exagères Comédie 2 parties

P. G. M. Acteurs

#### ORCHESTRE

### MUSIQUE & INSTRUMENTS

Pianos

GRAFONOLA COLUMBIA

Occasions - Echanges - Locations

J.-B. Jean NOUYRIT - CAHORS

### ONDULATION

Indéfrisable GALLIA

Résiste au lavage et à l'humidité 5 fr. la Mèche

Mise en plus - Coupe moderne

### E. POPOVITCH

Coiffeur pour Dames - CAHORS

Téléphone 170

### ANIS JEANNETTE

— Apéritif idéal —

LIQUEUR FRANCISCANINE

— Digestif incomparable —

J. DELFORT & Co, distillateurs - CAHORS

### LES CORS AUX PIEDS

Il y a cent moyens de les traiter, mais un seul de s'en débarrasser promptement : c'est « Le Diable » ! « Le Diable » enlève les cors en 6 jours, pour toujours, 2 fr. 95, toutes pharmacies. Attention ! Exigez « Le Diable », Cahors : Pharmacie Orliac.

# Les Sports

## VIROUX CADURCIEN

### Challenge du Quercy

Comme nous l'avons déjà annoncé dans les précédents numéros c'est dimanche 1er juillet, qu'aura lieu au stade Lucien Desprats, la grande fête d'athlétisme dont l'enjeu est le Challenge du Quercy. Voici le programme de cette grande journée sportive :

A 11 h. 30 : Tour de Cahors pédestre avec le concours de l'équipe de Cross du C. O. P. O. de Périgueux, champion du Périgord-Agenais.

Huitième : Défilé devant le siège, café Tivoli, Boulevard Gambetta, Cimetière, rue Emile-Zola, Avenue du Nord, Avenue de la Gare, rue du Lycée, Boulevard Gambetta, rue du Portail-Alban, rue du Pont Neuf, les Quais, Boulevard Gambetta, arrivée devant le siège, café Tivoli ; 14 h. : Eliminatoires (100 m. plat, 400 m., sauts en hauteur, longueur, perche, lancement du poids et du disque) ; 15 h. 30 : Demi-finales et finales, (100 m., 400 m., 800 m., 1.500 m., lancements du poids et du disque, sauts en hauteur, longueur, perche, relais) ; Démonstration de Gymnastique par la section de l'Avion Cadurcien ; Mouvements imposés à la 50<sup>e</sup> fête fédérale de Cahors.

Vu le nombre de sociétés et d'athlètes qui participeront au Challenge du Quercy la lutte sera farouche entre les Comités du Périgord, du Limousin, de l'Auvergne et des Pyrénées.

Dans les 100 m nous verrons aux prises : Champ (C. O. P. O.), Lacombe (Decazeville), Coste (A. S. P. O. Brive), Billetat (Souillac), Alba (Luzech), etc., etc., avec les sprinters de l'A. C. Combrouse, Bertin, Rolles.

Au 400 m. la lutte entre Vircoulon (C. O. P. O.), champion du Périgord-Agenais du 200 m. et Rolles de l'A. C. qualifié pour l'Inter-régionale de Bordeaux, 2<sup>e</sup> champion des Pyrénées du 400 m., en 1926, nous promet de nous faire assister à quelque belle performance.

Au 800 m. les favoris sont, recordman du Périgord-Agenais, en 2 m. 4 s. 1/5, semble avoir une victoire assurée non sans une énergique résistance de l'Avironnais Meulet.

Dans les sauts les Avironnais enlèveront peut-être quelques places d'honneur ainsi qu'au disque.

Dans les relais la lutte sera ardente entre Brive, Périgueux, Souillac, Luzech et l'Aviron.

Sous la direction du sympathique M. Verdier, les jeunes gymnastes de l'Aviron exécuteront les mouvements de la fête fédérale et nous réservent une agréable surprise dans leur exhibition.

Le public Cadurcien peut être assuré de passer une agréable après-midi, demain, au Stade Lucien-Desprats. Nous ne saurions trop engager le tout Cahors Sportif de faire le déplacement afin d'encourager nos athlètes et de prouver une fois de plus son attachement à l'Aviron Cadurcien.

Malgré les gros sacrifices que s'impose notre Club Doyen, le prix des places reste le même : Tribunes, 3 fr. ; Entrée générale, 2 fr.

## Vel-Auto-Lotols

### Prix de la Municipalité

Comme les années précédentes la vaillante société organisée pour le 14 juillet une course cycliste qui sera dotée de nombreux prix sera suivie par : 1<sup>er</sup> parcours : Cahors-Larouque et retour ; 2<sup>e</sup> parcours : Cahors-Bégoux et retour ; 3<sup>e</sup> parcours : Cahors-Pradines et retour ; 4<sup>e</sup> parcours : Cahors-Roguesbelleire et retour par Pontenet. Les départs et les arrivées auront lieu devant le siège de la Société (café de Bordeaux). Les départs seront donnés 5 minutes après le premier arrivé. Cette course sera courue sous les règlements de l'U. V. F. Un prix sera attribué aux 2 premiers de chaque parcours, avec les prix du classement général. Ils seront faits par additions de points. Dans le prochain numéro nous donnerons la liste des prix.

## Orage

Samedi, à midi, un orage a éclaté sur Cahors.

Pendant une demi-heure le tonnerre a grondé et une pluie abondante est tombée.

Pluie bienfaisante qui, après les lourdes chaleurs de ces jours derniers, a réjoui les agriculteurs.

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS** dans la semaine du 23 au 29 juin.

### Naissances

St-Martin Georges, place des Petites-Bougeries.

Vaysse Maxime, rue Président-Wilson.

Delgal Emile, rue Brives, 24.

Raffy Yvette, rue Pierre-de-Bernies, 6.

Combarieu Madeleine, rue Président-Wilson.

Suquet Jean, rue de La Brasserie.

Feyt Robert, rue Président-Wilson.

Loison Hector, à Cabazat.

### Publications de mariages

Sabré Paul, brigadier des postes à Paris et Larrie Anna, s. p., à Cahors.

Goutenègre Jean, docteur en médecine à Prayssac (Lot) et Martin Alice, s. p., à Cahors.

Malique Marcelin, cultivateur et Vergnes Josephine, s. p., à Cahors.

Palame Henri, employé auxiliaire d'octroi et Leboucher Charlotte, robeuse à Cahors.

### Mariage

Liauzun Léopold, cultivateur et Chayriguet Germaine, s. p.

### Décès

Beaulieu Raymond, 5 jours, rue Wilson.

Fourès Pierre, cultivateur, 77 ans, rue Wilson.

**SERVICE DES PHARMACIES**  
Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 1<sup>er</sup> juillet 1928 par la

## Pharmacie PALAME

Boulevard Gambetta

## Arrondissement de Cahors

### Pradines

**Fête locale.** — Comme nous l'avons déjà annoncé la jeunesse de la commune de Pradines, prévient le public

Cadurcien et les communes voisines, qu'elle organise comme les années précédentes sa fête annuelle les samedi 30 juin, 1<sup>er</sup> et 2 juillet 1928. Voici le programme :

Samedi 30 juin. — Salves d'artillerie ; préparation de la fête.

Dimanche 1<sup>er</sup> juillet. — Salves d'artillerie ; réception de la musique ; parade aux habitants ; jeux divers ; départ d'un ballon ; bal de jour et de nuit ; bataille de confetti et grande illumination.

Lundi 2 juillet. — Jeux divers sur la grande place ; course à la nage, feux de joie, fête vénitienne ; bal de jour et de nuit, illumination.

D'ores et déjà un grand nombre de forains ont déjà retenu leurs places. Il y aura un excellent orchestre avec jazz-band. Tout fait prévoir de belles journées de réjouissances.

Des services d'autos seront organisés pour ces trois jours de fête.

Le bac fonctionnera pendant toute la durée de la fête.

Le meilleur accueil sera réservé aux étrangers.

### Le Comité.

### Anglars-Julillac

**La Betterave sucrière.** — Tous nos cultivateurs sont instamment priés de se rendre à la réunion qui aura lieu à Castelfranco, Dimanche à 17 heures.

### Brouelles

**Fête votive.** — Nous rappelons que la fête votive du village de Brouelles (commune de Maxou) aura lieu dimanche.

Le pittoresque village recevra, c'est certain, la visite des nombreux amateurs de danses des communes voisines. Aussi bien, rien n'a été négligé pour que cette fête obtienne le plus vif succès.

### Labastide-du-Vert

**Electricité.** — Depuis un an et demi le bourg de Labastide-du-Vert est éclairé à l'électricité. On ne trouve guère de maisons n'ayant pas son installation électrique et chacun trouve une énorme différence d'éclairage avec la petite lampe fumeuse à pétrole que l'on employait avant.

Mais certains ont à se plaindre, et avec raison, de la manière dont sont établies les quittances de paiement.

Voici, à titre d'exemple, ce que j'ai constaté sur l'une d'elles : 84 kWh. à 0 fr. 267 l'hw. = 71 fr. 40. Cette quittance a d'ailleurs été refusée deux fois par le consommateur. Le comptable qui calcule ainsi ignore les notions les plus élémentaires : qu'il étudie donc la table de multiplication !

De plus, il est inadmissible qu'une quittance refusée une première fois pour erreur dans les comptes, soit présentée une deuxième fois sans vérification et rectification. Il ne faut pas que le personnel de l'usine électrique prenne les consommateurs pour de bonnes poires.

Souhaitons que la nouvelle Société concessionnaire mettra un peu plus d'ordre dans la comptabilité.

### Luzech

**Concours de Tir départemental.** — L'Union Sportive Luzéchoise s'est rendue comme tous les ans à Caillac au Concours de Tir militaire pour tout le Département.

Parmi les 40 Déléguations inscrites, notre société arrive en tête avec la n<sup>o</sup> 1 du classement général. Ce gros succès auquel elle est habituée lui donne droit, en plus de nombreuses médailles (cinq sur onze) sans compter les diplômes, à la dénomination de la Coupe, objet d'art de valeur.

Cette Coupe a été remise officiellement à la Société samedi soir par M. le lieutenant Combes. La réception eut lieu samedi soir au Siège Social. M. le Maire de Luzech avait bien voulu se joindre aux Membres du Bureau de la société. Les tireurs et membres actifs de l'U. S. L. assistaient en nombre à cette charmante réunion.

Après un échange de paroles de bienvenue, M. le Lieutenant Combes fit une charmante causerie sur l'Education physique et passa en revue toutes les catégories de Sports, en signalant tous les avantages. Il fit ressortir que pour qu'une Société soit prospère et forte il fallait des dirigeants dévoués et que l'Union régit entre les jeunes gens ; qu'il nous soit permis d'ajouter que nous sommes d'accord là-dessus et que le vieux proverbe est toujours d'actualité « L'Union fait la force ».

Nous aimons à croire et souhaitons de tout cœur que cette manifestation Sportive se renouvelle l'an prochain et que la Coupe appartienne définitivement à notre Société.

**Préparation militaire :** Les jeunes gens qui ont partie du 2<sup>e</sup> contingent et ceux qui désirent faire un déplacement d'appel ont tout intérêt à se faire inscrire sans retard à l'Union Sportive Luzéchoise pour obtenir le Brevet de Préparation Militaire.

**Tennis :** L'Union Sportive annonce à tous les amateurs de Tennis qu'elle mettra à leur disposition un terrain pour le mois prochain.

**Concert :** L'Union Sportive informe ses membres honoraires que son Concert annuel qui n'a pas eu lieu au début de Mai pour cas de force majeure est fixé à fin septembre.

### Bélaye

**Les pièces d'or.** — Mercredi nous étions un petit groupe d'amis du Journal du Lot à lire le petit article intitulé : « Pour ceux qui ont gardé leur or » et voici la remarque que nous avons faite :

Lorsque notre patrie, la France, aux abois, demandait de l'or à ses enfants, pour ses nombreux achats qui lui permettaient de gagner la guerre, un certain nombre de bons patriotes échangeaient 5 louis de 20 francs contre un billet de 100 fr. qui ne vaut actuellement que 20 fr. Les autres laissent souffrir leur patrie et gardèrent leur or. Ceux-ci vont être bien punis aujourd'hui, car leurs pièces d'or vont être démontées et pour 5 louis de 20 fr. qu'ils présenteront à la Banque, comme les premiers ils ne recevront que 500 fr. environ. Sans être comptable techni-

rien que faut-il penser de pareils faits ? Quelle morale tirer ? N'est-ce pas déplorable qu'à l'idée de bon patriote vienne se mêler celle de bonne poire juteuse ! ? ?

Mais l'un de nous fit justement remarquer que ceci n'est qu'une apparence puisque les francs d'aujourd'hui valent cinq fois moins que ceux de 1914.

### Puy-Evêque

**Certificat d'études.** — Mercredi ont eu lieu les examens du certificat d'études pour les garçons.

Sur 20 candidats, 14 ont été reçus dont 2 avec mention bien.

### Prayssac

**La betterave sucrière.** — Dimanche 1<sup>er</sup> juillet, à 15 heures (heure légale) aura lieu à la mairie une réunion organisée par la Sucrerie Coopérative avec le concours des Services Agricoles, représentés par M. Gay, leur distingué directeur.

Nous engageons vivement tous les agriculteurs de la région à s'y rendre, car cette question est d'une importance primordiale.

### Castelfranco

**La Betterave sucrière.** — Une réunion analogue à celle que nous annonçons d'autre part à Prayssac, aura lieu à 17 heures (heure légale).

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

**Collège de jeunes filles.** — Nous apprenons avec le plus grand plaisir qu'à la suite des examens qui ont eu lieu lundi et mardi, trois élèves de notre collège, sur trois présentées, ont été définitivement reçues pour le diplôme de fin d'études de l'enseignement secondaire.

Ce sont Mlles Yvonne Cancès, Lydia Davet et Marcelle Issaly.

### Un bœuf peu patient.

Au cours du chargement d'une charrette de foin dans un pré dépendant de la ferme de Nayrac, Mme Veuve Mathild Gard occupée à ramener le foin avec un râteau dans le voisinage de l'attelage a reçu d'un bœuf un coup de pied qui a occasionné une plaie au genou, avec épanchement. Un repos de douze jours environ lui a été prescrit.

**Etat civil du 27 au 29 juin.** — Naissances : Duranton Simone-Janine, Larnaudie Louis-René, Destruel André-Louis.

**Décès :** Ségol Almaïde, Vve Donadieu, 70 ans ; Ponté Marie-Louise, Vve Rouchon, 84 ans.

**Service des pharmacies.** — Aujourd'hui, Dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Loupiac, place Champollion.

**Course cycliste.** — Nous rappelons au public qui s'intéresse aux Courses cyclistes que le Vélo-club figeacois a organisé pour aujourd'hui une épreuve sur le parcours Figeac Ceint-d'Eau et retour (4 fois).

Le départ sera donné au Café Paul à 14 h.

### Bagnac

**Accident.** — Mardi 26 juin, en face de la mairie de Bagnac, trois ou quatre enfants jouaient, vers 12 h. 30, lorsque l'un d'eux, le petit André Constancouq, 8 ans, s'écarta du groupe et fut happé par une auto conduite par M. Gratacap, maire de Montredon. Le corps de l'enfant fut pris par le pare-choc et traîné sur une longueur de 15 mètres.

L'enfant porte de graves blessures à la tête, aux jambes et sur différentes parties du corps. Le docteur Sénac, appelé sur les lieux, a constaté que le blessé était dans un état grave.

Le parquet enquête.

### Espédaillac

**Certificat d'études.** — Les deux candidats présentés par notre école de garçons ont été reçus. Ce sont : Balmette Raymond (mention bien) et Pons Ernest. — Félicitations aux jeunes lauréats.

### Puybrun

**Certificat d'études.** — A Bretenoux ont eu lieu les examens du certificat d'études primaires. Quatre garçons ont été présentés par l'école de Puybrun et reçus ; l'un d'eux avec la mention « bien ».

Félicitations aux lauréats et à leur maître M. Plagne.

**Pigeon voyageur.** — Un pigeon voyageur a été trouvé par M. Laurent, mélayeur de M. Lacam. A l'anneau de sa jambe on lisait : Belge 23, 4.364.787.

Déclaration a été faite à la mairie.

### Saint-Céré

**Saint-Céré, centre de tourisme.** — Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs cette poésie de notre compatriote et ami, M. Roger Rengade, ancien attaché au Ministère des Beaux-Arts, fils du docteur Rengade, bien connu, qui fut rédacteur en chef du Petit Journal, à Bordeaux, pendant la guerre de 1870 et membre de la Société des gens de lettres. Après avoir écrit de nombreux et importants ouvrages scientifiques et littéraires tels que : « Les grands maux et les grands remèdes », « La Vie normale et la santé », « Les besoins de la vie et les éléments du bien-être », « La création naturelle et les êtres vivants », etc., des romans tels que : « Le docteur Fabrice », « Voyage sous les flots », « Les montres invisibles », etc., jusqu'à des pièces de théâtre qui furent représentées sur deux de nos plus grandes scènes parisiennes : L'Odéon et La Porte Saint-Martin, telle que : « Novus Doctor », « La ruse de Galathée » et « Le Médecin de Molière » qui obtinrent un grand succès et furent applaudies.

La poésie que nous donnons aujourd'hui vient fort à propos compléter le film documentaire et instructif que nous a donné dernièrement le cinéma de notre ville qui nous amontré les sites les plus merveilleux du Limousin, du Quercy et du Périgord, sans oublier notre cher Saint-Céré.

Nous avons pu admirer à notre aise les habitants de ces diverses régions dans leurs danses et leurs bourrées, les hommes dans leurs costumes locaux, et les femmes parées de leurs coiffes villageoises.

Touristes mes amis, allez à Saint-Céré que vous voyez là-bas, non de la plaine. C'est un site enchanteur et de tous adoré. Agréable et fertile où l'on parvient sans peine.

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

Parcourez, visitez Gramat, Rocamadour, Castelnaud, Loubressac et les Grottes de Presque, Saint-Denis, Montvalent, leur site pittoresque. Vous reviendrez ravis et le cœur plein d'amour !

aussitôt, et tout de go ! M. Bazillou avoue que « l'Entente Paysanne » n'est pas étrangère à la création de cette boulangerie.

Il lui serait difficile de faire croire le contraire.

Alors ! Eh ! bien, nous donnons acte à M. Bazillou, que : « Boulangerie coopérative de Dégagnac, Lavercantière et Rampoux » est le titre officiel de l'Association créée par « l'Entente Paysanne », avec l'appui de M. Fabre, maire de Dégagnac, qui a présidé les réunions constitutives ; et déclarons persister, sans malveillance aucune, à désigner le four coopératif sous le nom de : « Boulangerie de l'Entente Paysanne ».

### Souillac

**Foire du 4 juillet.** — MM. Lavergne, président ; Laromanie Camille, vice-président ; Bros, Bergougoux, Orchestal, Marcou, Maure, membres de l'Union des commerçants et industriels de Souillac se sont réunis le 23 juin au secrétariat de la mairie afin de poursuivre le but que s'est assigné l'Union des commerçants et, à cet effet, il a été décidé qu'à titre d'encouragement aux agriculteurs, la foire du 4 juillet serait une foire primée.

Primes. — Veaux : 1<sup>er</sup> prix, 30 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 20 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 2 ex æquo de 15 fr. ; 4<sup>e</sup> prix, 10 fr. ; 5<sup>e</sup> prix, 5 fr. ; 6<sup>e</sup> prix, 5 fr. ; 7<sup>e</sup> prix, 5 fr. ; 8<sup>e</sup> prix, 5 fr. ; 9<sup>e</sup> prix, 5 fr. ; 10<sup>e</sup> prix, 5 fr. ; 11<sup>e</sup> prix, 5 fr. ; 12<sup>e</sup> prix, 5 fr. ; 13<sup>e</sup> prix, 5 fr. ; 14<sup>e</sup> prix, 5 fr. ; 15

### Un mauvais estomac n'est souvent qu'un estomac incompris

Les caprices de l'estomac et les mauvaises digestions sont du fréquemment, non seulement à une alimentation déficiente, mais aussi à la mauvaise qualité du sang, à son insuffisance en globules rouges et en éléments nutritifs. Aussi, lorsque l'estomac est le siège de crampes douloureuses, de fatigues, avez recours aux Pilules Pink et vous verrez qu'en peu de temps votre appétit sera plus ouvert et plus régulier, et que vos troubles digestifs se dissiperont. C'est que les Pilules Pink non seulement restituent au sang sa richesse et sa vigueur, mais encore agissent très heureusement sur l'estomac même, dont elles activent les fonctions. L'exemple de M<sup>lle</sup> Tridon, demeurant 27, Montée de Vauzelles à Lyon (Rhône), vous convaincra certainement de la valeur des Pilules Pink :

« Je souffrais beaucoup de tiraillements d'estomac et de troubles digestifs — déclare Mme Tridon. Je n'avais plus aucun appétit. Les Pilules Pink m'ont fait le plus grand bien. Dès la première boîte, j'ai pu constater une grande amélioration dans mon état et aujourd'hui mes troubles ont disparu et je suis en excellente santé. »

Il est bien certain que les Pilules Pink sont un précieux médicament dans tous les cas d'anémie, névrosisme, affaiblissement général, troubles de la croissance et du retour d'âge, maux d'estomac, maux de tête, irrégularité des époques.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Ph<sup>o</sup> P. Barrot, 23, rue Bellu, Paris. 6 fr. la boîte, 33 fr. 50 les 6 boîtes, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe par boîte.

### FOURRURES ROBES - MANTEAUX

Réparation Transformation de Fourrures ACHAT DE SAUVAGINE Fouine - Putois - Renard

## M<sup>me</sup> BARDY

14, rue Maréchal Foch CAHORS

### ETUDE

M<sup>o</sup> L. NUVILLE Docteur en droit AVOUÉ A FIGEAC Successeur de M<sup>o</sup> Vival, Malrieu et Loubet

D'un jugement, rendu contradictoirement par le tribunal civil de première instance du Lot, le vingt-sept juin mil neuf cent vingt-huit, entre M. Edouard MONCANY, propriétaire-agriculteur, domicilié à Cassagne, commune de Lacamadour, et Madame Eugénie PLASSE, veuve Urbain MONCANY, demeurant à Canet, commune de Gorges, Il appert : Que cette dernière a été munie d'un conseil judiciaire et Maître LA VERGNE, notaire à St-Cirgues, a été nommé aux fonctions de conseil judiciaire de la dite dame.

Fait à Figeac, en l'étude, de l'avoué soussigné, le trente juin mil neuf cent vingt-huit.

L. NUVILLE.

### VOULEZ-VOUS RÉUSSIR

en TOUT ? Avoir l'Amour, la Santé, la Fortune ! Ecrivez à F. MAJOIS, 59, rue Rochechouart, service 65, Paris (9<sup>e</sup>) et vous recevrez GRATUITEMENT la notice explicative sur les pouvoirs de la PIERRE STAUFA, le plus puissant Talisman connu dans le monde entier.

### LA PHOSPHODE BARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue Prix du Flacon : 14 francs UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE En vente dans toutes les pharmacies

Feuilleton du « Journal du Lot » 23

## LE LOUP-GAROU

PAR Alfred MACHARD

### CHAPITRE X

OU BERNIER RETROUVE UN MAILLON DE LA CHAÎNE...

M. Ferdinand s'est levé. Il dit encore : — On va s'enlever le métro jusqu'aux fortifs ! Bernier se dresse à son tour. La nourriture qu'il vient d'absorber, le breuvage ardent qu'il a bu lui rendent une vigueur nouvelle. Sa tête est en feu. Son cœur bat, très vite. Ses veines charrient un sang rapide et chaud. Il ne sent presque plus la blessure de ses genoux. Il peut empouincer Boubou d'une seule main, et le planter sur son dos à califourchon.

M. Ferdinand s'étonne : — Elle peut donc pas marcher, ta fille ? — Si... mais il n'a pas l'habitude de passer une nuit dehors. — Qui... « il » ? — Mon gosse. — Ta fille ? — Non... mon garçon !... C'est vrai, faut que j'te dise, c'est pas une fille !

### Bibliographie

#### L'OPINION

Journal de la Semaine Paroissant tous les samedis 9, Rue Saint-Romain, Paris, VI<sup>e</sup> arr<sup>e</sup> Sommaire du Samedi 23 Juin 1928

Editorial : M. C. — Ce qu'on dit. — Affaires intérieures : Observations sur la situation politique : L'obscurité : Pierre de Pressac (Trygde). — Notes et Figures : Mrs. Pankhurst : A. Chesnier du Chesne. — Rosières : A. de Bersacourt. — Littérature : La suite des Thibaut : André Thérive. — Ce qu'on lit. — Histoire : Mme de Pompadour et la politique : Amédée Britsch. — Musique : Le Cycle Mozart, les ballets russes et les concerts : Gustave Samazeuilh. — Cinéma : L'art de Jean Epstein : Henri Clouzot. — Gastronomie : De l'âge et de la profession en gastronomie : Austin de Croze. — Chronique scientifique : Morphée au secours d'Esculape : D<sup>r</sup> J. Laumonier. — Devant l'écran : J. Antony. — La Bourse.

#### Jeunes époux, pères de familles nombreuses

Vous ne connaissez pas, ou vous ne connaissez jamais entièrement l'étendue des droits que vous tenez des lois en vigueur.

Primes de natalité (variables d'un département à l'autre) allocation nationale de 360 fr. par enfant (droit et non faveur), réductions de voyages (sur terre et sur mer), successions, service militaire, bourses, prix Cognac-Jay, etc.

En un mot, vous avez besoin d'être renseignés, et ce n'est ni sur les pouvoirs publics ni sur les employés des administrations que vous pouvez compter pour cela.

Comptez donc sur vous-mêmes, et achetez immédiatement : Le petit Code des Familles Nombreuses qui vous fera gagner du temps et de l'argent.

Franco contre 2 fr. 50 en timbres : Journal « La Femme et l'Enfant », 29, rue de Tournon, Paris, 6<sup>e</sup>.

La dixième édition est mise en vente. plus de 25.000 exemplaires ont été vendus à ce jour.

Vient de paraître dans « la Collection des Petites Anthologies du XX<sup>e</sup> siècle », chez Eugène FIGULIERE, éditeur à Paris

### Au Tic Tac de la Vieille Pendule (Contes quercynois) par Eugène GRANGIÉ

Un volume in-32 de cent pages avec portrait de l'auteur :

Prix : cinq francs EN VENTE LIBRAIRIE MEYZENC LIBRAIRIE GIRMA-RICARD CAHORS

Vient de paraître

### EUGÈNE GRANGIÉ Cahors-en-Quercy

(avec dessins de M<sup>o</sup> Alice Milléchaux) 1 vol. Prix : 6 fr. En vente : A CAHORS Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36 Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24

### Maitresses de Maison !

LISEZ la Mode Pratique qui concilie ÉLÉGANCE - FANTAISIE JOLIS RAFFINEMENTS avec l'économie qu'impose la vie chère. Un An, 52 numéros : 35 fr. Le Numéro : 0 fr. 75.

### Vient de paraître :

Raymond REY Professeur de l'Université Docteur ès lettres

### La Cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupes d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées du Midi de la France Henri LAURENS, Editeur, Paris

En vente : A CAHORS Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36 Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24

### CHEMIN DE FER DE PARIS À ORLÉANS

Voyage de six jours en auto-car de Rocamadour aux Gorges du Tarn

Départ de Rocamadour les dimanches 17 et 24 juin et ensuite les dimanches et lundis du 1<sup>er</sup> juillet au 17 septembre 1928.

1<sup>re</sup> journée : Rocamadour, Gouffre de Padirac, St-Céré, Figeac, Maurs. 2<sup>e</sup> journée : Maurs, Conques, Entraygues, Espalion. 3<sup>e</sup> journée : Espalion, Ste-Enimie, descente du Tarn en barque de la Malène au cirque des Baumes, Le Rozier, Millau. 4<sup>e</sup> journée : Millau, Meyrueis, Aven, Armand, Paulhe, Rodez. 5<sup>e</sup> journée : Rodez, Villefranche-de-Rouergue, Cajarc, St-Cirq-la-Popie, Cahors. 6<sup>e</sup> journée : Cahors, Vallée du Lot, Cabrerets, Vallée du Célé, Rocamadour.

Prix du transport pour le voyage complet : 425 fr. (y compris le trajet en barque dans les gorges du Tarn). Pour renseignements et billets, s'adresser notamment à l'Agence de la Cie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines, Paris, 9<sup>e</sup>, ou à la Société des Autocars de Rocamadour-Gorges du Tarn à Gramat (Lot).

Voyage de 4 jours en auto-car de Rocamadour aux Monts du Cantal par le Bas-Limousin

Départ de Rocamadour tous les Mercredis du 4 juillet au 19 septembre 1928. 1<sup>re</sup> journée : Rocamadour, Brive, Aubazine, Lantouil, Collonges. 2<sup>e</sup> journée : Brive, Gorges de la Corrèze, Tulle, Cascades de Gimel, Argentat, Aurillac. 3<sup>e</sup> journée : Aurillac, Viç-sur-Cère, Le Lioran, Murat, Puy-Mary, Salers, Saint-Privat. 4<sup>e</sup> journée : Saint-Privat, Ruines de Merle, Beaulieu, Carennac, Alvignac, Rocamadour.

Prix du transport pour le voyage complet : 300 francs. Pour renseignements et billets, s'adresser notamment à l'Agence de la Cie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines, Paris (IX<sup>e</sup>), ou à la Société des Autocars Rocamadour-Padirac, à Rocamadour (Lot).

Imp. COUSSLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU LOT

### MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Secrétariat Général des P. T. T.

# POSTE OMNIBUS RURALE

SERVICE POSTAL - TRANSPORTS DE VOYAGEURS, DE COLIS POSTAUX DE MESSAGERIES (G. V. et P. V.) ET DE COMMISSIONS DE TOUTE NATURE

### Horaires du Circuit de SOUILLAC

A PARTIR DU 1<sup>er</sup> MARS 1928

LOCALITÉS	Horaires	
	Matin	Soir
SOUILLAC-GARE	6h.10	16h.50
SOUILLAC-BUREAU DE POSTE	6.15	16.55
PONT-DE-LANZAC	7.20	17.10
LANZAC	7.25	17.15
PONT-DE-LANZAC	7.30	17.20
TERREGAYE	7.40	17.30
PINSAC	7.45	17.35
MAYRAGUET	7.55	17.45
BELCASTEL	8.	17.50
LACAVE	8.10	18.
BOUGAYROU	8.15	18.5
MEYRONNE	8.25	18.15
ST-SOZY	8.30	18.20
LE PIGEON	8.45	18.35
SOUILLAC-BUREAU DE POSTE	9.	18.50
SOUILLAC-GARE	9.10	19.

### TARIF DES COLIS POSTAUX

FRANCE CONTINENTALE TAXES D'AFFRANCHISSEMENT (droit de timbre compris)

	3 kg.	5 kg.	10 kg.	15 kg.	20 kg.
En ( jusqu'à 400 km. de 401 à 700 km. Gare au delà de 700 km. A domicile, en plus )	4.30	5.70	9.	12.05	15.35
	1.45	1.45	1.45	2.15	2.35

### TAXES ACCESSOIRES

(à ajouter au montant des taxes d'affranchissement indiquées ci-dessus)

Apport à la gare ou tarif des commissions	1.45	1.45	1.45	2.15	2.35
	0.60	1.	1.50	2.25	2.25

La taxe d'apport à la gare est perçue sur les expéditeurs des colis postaux à distribuer à domicile ou poste restante, chez les correspondants postaux, dans le secteur de la poste omnibus rurale.

Le tarif des commissions est appliqué : 1<sup>o</sup> Aux colis postaux à expédier, originaires des communes comprises dans le circuit de la poste omnibus rurale ; 2<sup>o</sup> Aux colis postaux livrables en gare et retirés, transportés et livrés par la poste omnibus rurale aux destinataires, à la demande de ces derniers.

### TARIF DES VOYAGEURS

LOCALITÉS DE DESTINATION

LOCALITÉS D'ORIGINE	SOUILLAC RURALE	PONT-DE-LANZAC	LANZAC	PONT-DE-LANZAC	TERREGAYE	MAYRAGUET	BELCASTEL	LACAVE	BOUGAYROU	MEYRONNE	SANT-SOZY	LE PIGEON	SOUILLAC BUREAU	SOUILLAC GARE
SOUILLAC-GARE	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 2.10	Fr. c. 2.40	Fr. c. 3.30	Fr. c. 3.60	Fr. c. 4.50	Fr. c. 5.10	Fr. c. 4.20	Fr. c. 3.90	Fr. c. 2.40	Fr. c. 11.10	Fr. c. 11.40
SOUILLAC-BUREAU	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 2.10	Fr. c. 2.70	Fr. c. 3.60	Fr. c. 3.90	Fr. c. 4.50	Fr. c. 5.10	Fr. c. 4.20	Fr. c. 3.90	Fr. c. 2.40	Fr. c. 10.50	Fr. c. 11.10
PONT-DE-LANZAC	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 2.10	Fr. c. 2.70	Fr. c. 3.60	Fr. c. 3.90	Fr. c. 4.50	Fr. c. 5.10	Fr. c. 4.20	Fr. c. 3.90	Fr. c. 2.40	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50
LANZAC	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 2.10	Fr. c. 2.70	Fr. c. 3.60	Fr. c. 3.90	Fr. c. 4.50	Fr. c. 5.10	Fr. c. 4.20	Fr. c. 3.90	Fr. c. 2.40	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50
PONT-DE-LANZAC	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 2.10	Fr. c. 2.70	Fr. c. 3.60	Fr. c. 3.90	Fr. c. 4.50	Fr. c. 5.10	Fr. c. 4.20	Fr. c. 3.90	Fr. c. 2.40	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50
TERREGAYE	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 2.10	Fr. c. 2.70	Fr. c. 3.60	Fr. c. 3.90	Fr. c. 4.50	Fr. c. 5.10	Fr. c. 4.20	Fr. c. 3.90	Fr. c. 2.40	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50
PINSAC	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 2.10	Fr. c. 2.70	Fr. c. 3.60	Fr. c. 3.90	Fr. c. 4.50	Fr. c. 5.10	Fr. c. 4.20	Fr. c. 3.90	Fr. c. 2.40	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50
MAYRAGUET	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 2.10	Fr. c. 2.70	Fr. c. 3.60	Fr. c. 3.90	Fr. c. 4.50	Fr. c. 5.10	Fr. c. 4.20	Fr. c. 3.90	Fr. c. 2.40	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50
BELCASTEL	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 2.10	Fr. c. 2.70	Fr. c. 3.60	Fr. c. 3.90	Fr. c. 4.50	Fr. c. 5.10	Fr. c. 4.20	Fr. c. 3.90	Fr. c. 2.40	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50
LACAVE	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 2.10	Fr. c. 2.70	Fr. c. 3.60	Fr. c. 3.90	Fr. c. 4.50	Fr. c. 5.10	Fr. c. 4.20	Fr. c. 3.90	Fr. c. 2.40	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50
BOUGAYROU	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 2.10	Fr. c. 2.70	Fr. c. 3.60	Fr. c. 3.90	Fr. c. 4.50	Fr. c. 5.10	Fr. c. 4.20	Fr. c. 3.90	Fr. c. 2.40	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50
MEYRONNE	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 2.10	Fr. c. 2.70	Fr. c. 3.60	Fr. c. 3.90	Fr. c. 4.50	Fr. c. 5.10	Fr. c. 4.20	Fr. c. 3.90	Fr. c. 2.40	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50
SANT-SOZY	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 2.10	Fr. c. 2.70	Fr. c. 3.60	Fr. c. 3.90	Fr. c. 4.50	Fr. c. 5.10	Fr. c. 4.20	Fr. c. 3.90	Fr. c. 2.40	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50
LE PIGEON	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 2.10	Fr. c. 2.70	Fr. c. 3.60	Fr. c. 3.90	Fr. c. 4.50	Fr. c. 5.10	Fr. c. 4.20	Fr. c. 3.90	Fr. c. 2.40	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50
SOUILLAC-BUREAU	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 2.10	Fr. c. 2.70	Fr. c. 3.60	Fr. c. 3.90	Fr. c. 4.50	Fr. c. 5.10	Fr. c. 4.20	Fr. c. 3.90	Fr. c. 2.40	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50
SOUILLAC-GARE	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50	Fr. c. 2.10	Fr. c. 2.70	Fr. c. 3.60	Fr. c. 3.90	Fr. c. 4.50	Fr. c. 5.10	Fr. c. 4.20	Fr. c. 3.90	Fr. c. 2.40	Fr. c. 1.50	Fr. c. 1.50

### TARIF des Commissions et des Messageries

0 à 3 kilos	0 fr. 60
3 à 5 kilos	1 fr.
5 à 10 kilos	1 fr. 50
10 à 25 kilos	2 fr. 75
25 à 50 kilos	3 fr. 50

Bicyclettes accompagnées : 1 fr. ; en messagerie, suivant poids. Voitures d'enfants accompagnées : 1 fr.

### NOTA

Les colis accompagnés d'un poids inférieur à 10 kgs ne sont passibles d'aucune taxe s'ils peuvent être tenus sur les genoux par le voyageur. Les colis encombrants, accompagnés, même d'un poids inférieur à 10 kgs, sont passibles de la taxe normale.

En cas de perte d'un colis, le montant du remboursement ne pourra dépasser VINGT fois le montant de la taxe perçue pour le transport, c'est-à-dire 12 francs pour les colis taxes 0 fr. 60 et 70 francs pour les colis taxes 3 fr. 50 avec l'échelle intermédiaire.

### SERVICE POSTAL

Au chef-lieu de chaque commune comprise dans le circuit, un correspondant postal se tiendra à la disposition du public une heure avant le passage de la voiture postale, matin et soir, pour effectuer directement les opérations suivantes :

- 1<sup>o</sup> vente des figurines postales d'usage courant, des timbres-retraite et des timbres de quittance ;
- 2<sup>o</sup> réception au guichet des lettres et des objets soumis à la formalité de la recommandation ;
- 3<sup>o</sup> vente des enveloppes de valeurs à recouvrer affranchies ;
- 4<sup>o</sup> réception au guichet des envois de valeurs à recouvrer et des envois contre remboursement (régime intérieur) ;
- 5<sup>o</sup> émission des mandats-cartes, mandats-lettres et mandats-chèques jusqu'à 500 francs ;

### COMMISSIONS

Le poste omnibus rurale assurera entre deux points quelconques de son parcours les commissions de toute nature qui lui seront confiées par le public. C'est dire que la nature des commissions admises n'est pas réglementée et que l'Administration est uniquement guidée par le souci d'établir une liaison étroite entre les agglomérations rurales et la ville de Souillac et par cela même de rendre service aux usagers dans toute la mesure du possible.

A titre d'exemple, le poste omnibus rurale se chargera des commandes à faire chez n'importe quel commerçant qui lui sera nommé désigné (boulanger, boucher, épicer, mercier, etc., etc.), des ordonnances à faire exécuter chez les pharmaciens, etc., etc.

Dans le même ordre d'idées, les habitants des localités comprises dans le circuit de la poste omnibus rurale pourront recevoir et expédier des colis postaux et des colis de messagerie (G. V. et P. V.).

6<sup>o</sup> paiement jusqu'à 500 francs des mandats ordinaires ;

7<sup>o</sup> en plus de ces opérations, le correspondant postal servira d'intermédiaire entre le public et le bureau de Souillac pour effectuer :

- 1<sup>o</sup> l'expédition et la distribution des correspondances ;
- 2<sup>o</sup> l'émission des mandats-cartes, mandats-lettres et mandats-chèques supérieurs à 500 francs ;
- 3<sup>o</sup> le paiement des mandats ordinaires supérieurs à 500 fr. et sans limitation de somme, des mandats-cartes, des mandats-lettres et des mandats-chèques ;
- 4<sup>o</sup> le recouvrement des effets de commerce et la perception du montant des envois contre remboursement ;
- 5<sup>o</sup> les versements et les remboursements de la Caisse Nationale d'Épargne ainsi que les règlements et les remplacements des livrets ;
- 6<sup>o</sup> l'expédition des télégrammes pour la France, l'Algérie et la Tunisie.

Pour les opérations postales effectuées à titre d'intermédiaire, le correspondant postal percevra sur les dépôts :

- a) émission de mandats supérieurs à 500 fr. : 0 fr. 10 par opération de moins de 10 fr. ;
- b) paiement de mandats supérieurs à 500 fr. : 0 fr. 20 par opération de plus de 10 fr. ;
- c) versements et remboursements à la C. N. E. : 0 fr. 10 par livret ;
- d) règlement et remplacement des livrets : 0 fr. 20 par livret ;
- e) Expédition des télégrammes : 0 fr. 20 par télégramme.

— C'est pas une fille ? — Non... c'est un gars... un p'tit bout d'homme. — Alors, pourquoi que tu l'frusques en robe ? — C'est à cause de la police... j'suis signalé... on m'court après... Et on sait à la Préfecture que j'me suis trotté avec mon garçon. — Hein ! qu'qu'tu dis ?... La roussée... Tu l'as dans les pattes ? — Oui... on m'recherche. — Et tu l'disais pas ! Non mais, des fois, à quoi qu'tu penses !... Tu voudrais donc nous faire tous paumer !... Pour un gars qui s'a cavallé d'la Relingue, t'es pas marle !... Ça change ma combine, alors !... On prend pus l'métro ensemble... J'te demande pas d'me déballer ton secret, c'est pas l'usage dans la confrérie... mais tu vois qu'on se ferait pister et tous cercler chez mon daron !... Il ouvre la porte basse du cabinet et crie : — Hé, Polyte ? — Le poussah blème accourt, en patinant sur ses savates. — Quéqu'y a, m'sieu Ferdinand ? — Ecoute Polyte !... D'abord boucle la lourde, faut que personne entende !... V'là, j'explique !... Monsieur est en difficulté avec la Renifle... Polyte salue Bernier d'un signe de tête : — Ça arrive, dit-il, placide et philosophe. — Oui, ça arrive, reprend Ferdinand avec un furtif sourire, mais

faut pas qu'on l'pomaque (arrêter), ça compliquerait des choses... Alors, moi, je vas sortir tout seul de ton gars... Mais euss faut que tu les fasses défilier en douce, par derrière. — Compris, m'sieu Ferdinand ! — Tiens, v'là un faf (billet de banque) pour la bectance ! — Le fils de Gomme se tourne vers Bernier. — Toi, écoute bien... v'là c'que tu feras pour qu'on se retrouve... Polyte va te conduire... l'as qu'à le suivre... quand tu le trouveras sur l'rottoir, appelle un taxi... y en a des floties... l'attendras pas... grimpe et dis au chauffeur : « Métro Saint-Sulpice... » Ty pas... Tu l'payes une somme ronde pour pas poser d'avant sa guimbarde — tiens, v'là d'la monnaie puisque t'as nih d'aubaire !... Gomme portera ça sur ton compte. — Alors tu l'cavaleras dans l'métro, direction Montparnasse... à Saint-Sulpice, à l'heure qu'il est y aura pas foule de populou... si des fois t'es seul avec ton môme, su l'quai, monte dans l'premier train qui passe... s'y a du monde... ça serait-il une vieille, un trouffion ou même un curé, fais qui qui grimpe, mais au moment où l'train démarre, reste su l'quai ! Tu comprends ? — Oui, opine Bernier, j'la connais Si des fois qu'qu'un me suit, il montera dans le train croyant qu'je monte, et comme ça il filera tout seul. — Nature ! Et si des fois s'aperçoit du truc et reste aussi su l'quai, tu

peux repérer son portrait !... Alors, si ça se passe bien et que tu restes tout seul assis, tu te cavales su l'autre quai... tu dis à l'employé au portillon : « J'm'as trompé, j'vas aux Halles ! » et tu sautes dans l'premier train qui s'amène... Tu descends en vitesse à Saint-Germain-des-Près et tu retournes un taxi jusqu'à la Porte du Bas-Meudon... Là, sous le petit pont du chemin de fer de Versailles tu m'trouveras... Compris ? — Compris, répond Bernier. — M. Ferdinand, cette fois, rabat son melon sur ses yeux. Il enlève sa cravate en tricot et la met dans sa poche. Il ne porte point de col à sa chemise dont les boutons sont jointes par un bouton de cuivre, à tête ronde, qui lui creuse la pomme d'Adam. — Alors, à la revoyute ! crie-t-il en s'éloignant. — Polyte, derrière lui, ferme la porte du cabinet, éteint le gaz et ordonne : — Bougez pas, faut que je prévienne qu'qu'un ! — Il prend un eschabeau et, après un rude effort, monte dessus afin de pouvoir atteindre, le long du mur, une sorte de vasistas en verre dépoli qu'il fait basculer en tirant une cordelette. — Bernier aperçoit une cour étroite et, à deux mètres à peine, en face, le mur lépreux d'une vieille maison. — Des bruits de casseroles heurtées et des éclabousses de robinets s'imprennent de suite à ses oreilles. — Polyte explique :

— C'est les cuisances (cuisines) d'un grand restau ! — Alors, les mains en cornet, il huluhe : « Hou... hou... hou... hou... » Puis attend... Une voix lointaine répond, comme un écho : « Houhou ! » — Ça va... on peut y aller ! marmonne Polyte en laissant retomber le vasistas. Suivez-moi ! — Le petit homme ventru précède Bernier et le gamin. Il leur fait suivre un long corridor, puis, empoignant d'une main flasque la rampe grasse d'un escalier, il annonce